Ordonnance collective

Initier un prélèvement sanguin pour dépister le diabète de type 2

Numéro : # 3	
Lieu d'application : GMF Mascoud	che
Date d'entrée en vigueur : Mars 20	23
Date de révision :	
Révision prévue : Avril 2026	^

Situation clinique

- Tout usager de 18 ans et plus admissible selon le résultat du score au Calculateur du risque de diabète de type 2.
- Applicable dans un secteur de première ligne où le service est offert (ex. : GMF-U, GMF intra-muros, GMF extra-muros, GAP, etc.).

Activités professionnelles visées

Activités réservées de l'infirmier(ère) :

- Évaluer la condition physique et mentale de la personne symptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance;
- Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes;
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements thérapeutiques infirmiers.

Professionnels autorisés

Infirmier(ère)s œuvrant au GMF Mascouche qui possèdent la formation pertinente, les connaissances et les compétences nécessaires.

Indications

- Procéder à l'évaluation du niveau de risque en utilisant le questionnaire canadien sur le risque de diabète suivant FINDRISC au Tableau 1;
- Proposer le dépistage par HbA1C si pertinent selon le score final obtenu.

Tableau 1 : Calculateur du risque de diabète de type 2 pour les cliniciens

CALCULATEUR DE RISQUE	DE DIABÈT	TE DE TYPE 2 POUR LES CLINICIENS'
1. Quel est l'âge de votre patient?		5. À quelle fréquence votre patient mange-t-il des
☐ Entre 18 et 44 ans	(O POINT)	légumes et des fruits?
☐ Entre 45 et 54 ans	(2 POINTS)	Tous le jours (B POINT)
☐ Entre 55 et 64 ans	(3 POINTS)	A A
65 ans et plus	(4 POINTS)	D 10
		 Votre patient a-t-il déjà pris des médicaments pour
Quel est l'indice de masse corporelle de		l'hypertension artérielle de manière régulière?
patient/la catégorie d'indice de masse co	A SET SET STATE OF THE SET OF THE	□ Non (0 POINT)
 (Se reporter à l'annexe 1 pour voir un tableau : masse corporelle ou visiter le site www.lpmi-cali 		Oui (2 PDINTS)
pour calculer un indice de masse corporelle.)	STRICK THE	7. A-t-on déjà remarqué que votre patient avait une
	22 10	glycémie élevée (p. ex. au cours d'un examen de
Normal (inférieur à 25,0 kg/m²)	(O POINT)	santé, durant une maladie ou une grossesse)?
☐ En surpoids (entre 25.0 et 29,9 kg/m²) ☐ Obèse (30,0 kg/m² ou plus)	(1 POINT)	□ No.
Codese (30,0 kg/m² où piùs)	(3 POINTS)	Oui (5 POINTS)
3. Quel est le tour de taille de votre patient?	La mesure	
du tour de taille est prise sous les côtes		 Des membres de la famille immédiate de votre
au niveau du nombril).	, =	patient ou d'autres membres de sa famille ont-ils
HOMMES		reçu un diagnostic de diabète (type 1 ou 2)?
☐ Moins de 94 cm (moins de 37 pouces environ)	(O POINT)	Cette question d'applique uniquement aux parents
Entre 94 et 102 cm (entre 37 pouces environ et 40 pouces)	(3 POINTS)	
Plus de 102 cm (plus de 40 pouces environ)	(4 POINTS)	
FEMMES		Oui : grand-parent, tante, oncle ou cousin germain (3 POINTS)
Moins de 80 cm (moins de 31 pouces environ)	(O POINT)	(mais pas parent, frère, sœur ou enfant)
Entire 80 et 88 cm (entire 31 pouces environ et 35 pouces)	(3 POINTS)	Oui : parent, frère, sœur ou propre enfant (5 POINTS)
Plus de 88 cm (plus de 35 pouces environ)	(4 POINTS)	Source : Questionnaire Finnish Diabetes Risk Score (score
4. Votre patient est-il physiquement actif pe	ndant	finlandais de risque du diabète) par la professeure auxiliaire Jaana
plus de 30 minutes chaque jour? Cela inc	clut	Lindström, Unité de prévention du diabète, Service de prévention
l'activité physique au travail, pendant les	loisirs ou	des maladies chroniques, Institut national pour la santé et le mieux- être, Helsinki, Finlande et le professeur Jaakko Tuomilehto, Centre
la routine quotidienne.		de prévention vasculaire, Danube-University Krems, Krems, Autriche
□ oui	(D POINT)	
☐ Non	(2 POINTS)	CONTINUER À LA PAGE 2
Control of the contro		
		ir les soins de santé préventifs
WWY	w.groupeeti	tudecanadien.ca Droit D'auteur (2012), University of Alberta
(Same du de sur tatal)		
Score du risque total		(Recommandations)
Diamin	faible à mo	addud)
Risque	laible a illo	
/0à14\ 1à179	% de risque d	d'être Nous recommandons de
	•	no nac taire de denictade
()	ique dans les	1 nour le diabete de tine ?
proci	haines année	es pour lo diabotio de type 2.
\sim		
(Ri	sque élevé	Nous recommandons de
15 a 20 \		
points 33 % de no	sque d'être diat	abcordec
dans les1	0 prochaines a	années 5 ans avec l'hémoglobine A1c.*
	•	
	ue très élev	vé Nous recommandons de
(21 points) 50 %	de risque d'ê	åtra
	ique dans les	ialite iin nenistane anniiei
	6	1 SVECT DEMONIONINE ATC
procl	naines année	es

Contre-indications

- Antécédents personnels de :
 - Pré diabète ou diabète;
 - Résultats de laboratoire au Dossier santé Québec (DSQ) qui ont été faits conformément au délai recommandé selon ses facteurs de risque.

Protocole médical

Directives à l'infirmier(ère) :

- Procéder à une discussion éclairée avec l'usager sur les avantages et les inconvénients du dépistage, la nature des tests, la préparation avant les examens, le mode de communication des résultats et le type de suivi si le résultat est anormal :
 - Avantages : possible diagnostic précoce du diabète;
 - o Inconvénients : inconfort et anxiété associés au prélèvement sanquin;
 - Consulter le site suivant au besoin pour guider la discussion Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs.
- Si l'usager le désire : effectuer le dépistage du diabète de type 2 à l'aide du test suivant :
 - o HbA1C.
- Assurer le suivi du résultat du prélèvement sanguin;
- Lorsque le résultat du test est anormal :
 - o Référer l'usager vers une IPSPL ou un médecin si :
 - Le résultat d'un test de dépistage est anormal, c'est-à-dire : Hb A1C supérieure ou égal à 6,5%.
 - Offrir un rendez-vous de suivi le cas échéant;
 - Prodiguer les conseils appropriés en matière de maintien et d'adoption de saines habitudes de vie (alimentation, exercice physique, tabagisme, consommation d'alcool, etc. :
 - Les liens suivants peuvent aider à étoffer la discussion sur les habitudes de vie : https://www.msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/conclusion.php?situation=pc-adultePrincipes de base en alimentation, Planifier pour faire de l'activité physique régulièrement
- Les informations suivantes doivent être documentées au dossier de l'usager (si applicable) :
 - o L'indication clinique ayant mené à l'initiation de l'ordonnance collective;
 - La date et l'heure de la consultation;
 - Les réactions de l'usager et les résultats de l'intervention;
 - o L'enseignement fait à l'usager et à son réseau de soutien.

Limites ou situations exigeant une consultation médicale obligatoire

- L'usager doit être dirigé vers une IPSPL ou un médecin si :
 - Le résultat d'un test de dépistage est anormal c'est-à-dire : Hb A1C supérieure ou égale à 6.5%;
- Important : Pour toute urgence, problème ou question, l'infirmière doit contacter l'IPSPL ou un médecin selon la trajectoire.

Communication avec le médecin répondant IPSPL

Inscription de la note au dossier claire et complète. Communication directe ou par courriel pour un suivi ou une interrogation particulière.

Outils de référence et sources

CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal, (2022). Direction des soins infirmiers, Ordonnance collective: Initier des mesures de laboratoire pour dépister le diabète de type 2.

Diabète Canada (2021). Guide de référence sur les Lignes directrices de pratique clinique 2020. http://guidelines.diabetes.ca/CDACPG/media/documents/CPG/CPG_Quick_Reference_Guide_PRINT_FR_2021.pdf

Diabète Québec (2018). Réduction du risque de développer le diabète. Repéré à : http://guidelines.diabetes.ca/CDACPG/media/documents/French%202018%20CPG/05-Reducing-the-Risk-FR.pdf

Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs. (2012). Diabète de type 2: résumé à l'intention des cliniciens. Repéré à : https://canadiantaskforce.ca/diabete-de-type-2-resume-a-lintention-des-cliniciens/?lang=fr

Identification du médecin prescripteur / IPSPL prescripteur

Voir liste des médecins et IPSPL signataires du GMF Mascouche.

Identification du médecin répondant

Dans le service de première ligne: médecin traitant/IPSPL si présent ou le médecin de garde au sans rendez-vous du GMF.

Processus de mise en vigueur

Élaboration de la version actuelle

Dr Mathieu Pelletier, médecin de famille, GMF-U du Nord de Lanaudière Dr Samuel Boudreault, médecin de famille, GMF-U du Nord de Lanaudière Jade Rémy, IPSPL, GMF de St-Donat

2. Validation de la version actuelle

Dr Mathieu Pelletier, médecin de famille, GMF-U du Nord de Lanaudière Dr Samuel Boudreault, médecin de famille, GMF-U du Nord de Lanaudière Jade Rémy, IPSPL, GMF de St-Donat Josée Coderre, conseillère cadre en soins infirmiers Comité clinique de la Direction des soins infirmiers

GMF Mascouche : Dre Myriam Audette, médecin de famille Nancy Beaudoin, infirmière clinicienne

3. Approbation de la version actuelle

***MÉDECINS/IPSPL SIGNATAIRES (HORS ÉTABLISSEMENT)

Le ou les médecins signataires sont les médecins qui adhèrent à l'ordonnance collective et qui, de ce fait, donnent leur approbation et permettent à un professionnel ou à une personne habilitée d'exercer une activité professionnelle auprès des patients visés par l'ordonnance.

Hors établissement, la signature des médecins signataires est requise l'approbation de la version actuelle de l'ordonnance, sauf dans le cas d'un GMF lié à un établissement, alors seule la signature du représentant du CMDP de l'établissement est requise.

Numéro de permis	Signature	Téléphone	Télécopieur
192163			
1205251			
116738			
116477			
113023			
103149			
117052			
191209			
111613			
110526			
1044254			
113596			
176262			
120884			
16283 16283			
	192163 192163 1205251 116738 116477 113023 103149 117052 191209 111613 110526 1044254 113596 176262 120884 TPS PL	192163 1205251 116738 116477 113023 103149 117052 191209 111613 110526 1044254 113596 176262 120884 TPSPL	192163 1205251 116738 116477 113023 103149 117052 191209 111613 110526 1044254 113596 176262 120884 TPSPL